

# JOURNAL OFFICIEL NUMÉRIQUE

DE LA PRINCIPAUTÉ NUMÉRIQUE, SOUVERAINE ET NEUTRE DE SEBORGIA

DÉCISIONS DSJ

DIRECTION DE L'INFORMATION  
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE DE LA  
PRINCIPAUTÉ DE SEBORGIA



D.I.L.A.P.S

DÉPARTEMENT DE LA SÛRETÉ PUBLIQUE

---

ANNONCE N°1  
DJ-2018/04-01

Vu l'acte authentique n° AA-SP2018-0001 du 30 mars 2018 rédigé par le Notaire Seborgien, Officier ministériel ;

La Direction des Services Judiciaires, siégeant et délibérant le 2 avril 2018 en section administrative conformément à l'article 79 de la Constitution, décide après en avoir délibéré :

**Article Premier**

De déclarer conforme aux dispositions constitutionnelles l'adresse officielle de l'Administration Publique Centrale Electronique et des Institutions gouvernementales et non gouvernementales de la Principauté de Seborgia sis Via Abdon Miranda 4 bis – Seborgia 18012 – Principauté de Seborgia.

**Article 2**

La présente décision, préalablement adressée au Prince, sera publiée au Journal Officiel Électronique de la Principauté de Seborgia le 21 avril 2018.

Certifié conforme à l'original

Madame Mirela MANOILA  
Directrice des Services Judiciaires

# JOURNAL OFFICIEL NUMÉRIQUE

DE LA PRINCIPAUTÉ NUMÉRIQUE, SOUVERAINE ET NEUTRE DE SEBORGIA

## ANNONCE N°2

DJ-2018/06-01

Vu les actes authentiques n° AA-SP2018-0002, n° AA-SP2018-0003, n° AA-SP2018-0004, n° AA-SP2018-0005 du 4 juin 2018 rédigés par le Notaire Seborgien, Officier ministériel ;

La Direction des Services Judiciaires, siégeant et délibérant le 5 juin 2018 en section administrative conformément à l'article 79 de la Constitution, décide après en avoir délibéré :

### **Article Premier :**

De déclarer conforme aux dispositions constitutionnelles les adresses officielles de :

- La Banque Centrale de la Principauté de Seborgia (BCPS) et l'Agence Seborgienne de Développement (ASD) sis Via Verdi n°28 – Seborgia 18012 – Principauté de Seborgia.
- Le Bureau de la Chancellerie et les ministères de la Principauté de Seborgia sis Via Maccario n°5 – Seborgia 18012 – Principauté de Seborgia.
- La Maison Souveraine sis Della Zecca n°12 – Seborgia 18012 – Principauté de Seborgia.
- La Direction des Services Judiciaires (DSJ) et le Palais de Justice de la Principauté de Seborgia sis Via Matteotti n°18 – Seborgia 18012 – Principauté de Seborgia.

### **Article 2 :**

La présente décision, préalablement adressée au Prince Souverain, sera publiée au Journal Officiel Électronique de la Principauté de Seborgia le 16 juin 2018.

Certifié conforme à l'original

Madame Mirela MANOILA  
Directrice des Services Judiciaires